

**DESTRUCTION DES EMPLOIS : L'IMPASSE!**

En ouverture du CTPL du 18 décembre 2009, la délégation FO-DGFIP 29 a fait une déclaration (lire au verso) pour dénoncer la politique des emplois à la DGFIP. Nous avons également remis au TPG les pétitions départementales signées par les agents.

Le solde des « prélèvements » au titre de l'ORE 2009 est de -6 emplois pour le réseau du Trésor dans le Finistère.

Les redéploiements et suppressions sont les suivants : TG (+5) ; ERD (-1) ; Brest Municipale (-2) ; Brest Banlieue (-1) ; Morlaix Municipale (-1) ; Quimper Municipale (-6) . Les 6 suppressions sur Quimper Municipale résultent de la décision des responsables de l'Office HLM de retirer la gestion de l'établissement aux services du Trésor. Il est à préciser que les résultats obtenus par ces derniers ne sont absolument pas en cause.

Les implantations sur la TG correspondent au déploiement de CHORUS et au transfert de charge sur le service dépense de la TG.

Les décisions de la RGPP modifient considérablement la carte des comptables assignataires et si Brest enregistre le départ de certains ordonnateurs, la TG devient l'un des 5 pôles nationaux spécialisés pour la Défense avec une bascule sous CHORUS, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le service continuera cependant à travailler sous l'application NDL pour certains ordonnateurs (Equipements, Intérieur).

Enfin le TPG a indiqué que la centralisation du traitement de la prime à la cuve (27000 dossiers) a eu un effet positif sur l'ORE brut de la TG. De plus, la création du CPSR à Brest et l'arrivée de plusieurs collègues en provenance de départements extérieurs a permis de réduire le paramètre mobilité qui pénalise lourdement le Finistère.

L'essentiel des gains de productivité pour le Finistère provient de la dématérialisation sur le secteur local, ceux réalisés sur la partie recouvrement étant relativement stables.

**Commentaires FO-DGFIP 29 :**

*Au-delà de ces aspects techniques, nous avons rappelé au TPG que les 100 emplois supprimés depuis 7 ans représentent un véritable plan social pour les effectifs et infligent aux agents des conditions de travail de plus en plus pénibles.*

*La technique de l'ORE ne mesure en rien la charge de travail, le seul but de cet outil étant de faire cadrer au niveau directionnel les décisions politiques contenues dans la loi de Finances.*

*Nous avons également dénoncé la totale hypocrisie des fléchages de suppressions d'emplois qui pour beaucoup anticipent des gains de productivité à partir d'évolutions technologiques qui sont loin de faire leur preuve.*

*Les agents qui travaillent sous Hélios sont bien placés pour mesurer ces paradoxes dans leur quotidien, avec des temps de traitement fortement rallongés par rapport aux anciens applicatifs.*

*Et pourtant, au nom de « la rationalisation de la chaîne comptable » on supprime 349 emplois au niveau national grâce notamment à Hélios.....On croit rêver !!*

*Nous considérons que l'informatique ne doit pas être le prétexte pour justifier toujours plus de suppressions d'emplois mais avant tout un outil pratique au service des agents et susceptible d'améliorer les conditions de travail.*

*Hormis CHORUS (+30 emplois nationaux), à aucun moment l'augmentation de la charge de travail liée aux missions nouvelles n'est évaluée.*

*L'effet « cuve » pour le Finistère est juste le résultat d'une décision locale de regroupement de l'activité sur la TG qui heureusement se concrétise par la création de quelques emplois sur le service Dépense pour la surcharge de travail généré.*

*Si cette tâche était demeurée sur les postes il n'y aurait eu aucune compensation...*

*Alors que les ambitions de la DGFIP sont réaffirmées notamment en termes d'accueil fiscal et de conseil aux ordonnateurs, nous ne voyons toujours aucune mesure concrète pour accompagner en emplois ces nouvelles missions.*

*Le récent rapport de la Cour des Comptes épingle sans équivoque cette approche dogmatique des emplois de la Fonction Publique « dictée par des considérations budgétaires de court terme » et regrette que la règle forfaitaire du non-remplacement « résulte d'une démarche purement quantitative » sans évaluer la qualité des missions de services publics.*

*Dans les prochains mois, la fusion DGFIP et ses restructurations (SIP-DLU) vont contribuer à désorganiser un peu plus les services déjà mis à mal par les coupes franches successives dans les effectifs.*

*Nous considérons que la politique actuelle mène à une impasse et qu'il convient de préparer le nécessaire rapport de force pour faire stopper la destruction de nos emplois.*

## ***Déclaration liminaire au CTPL du 18 décembre 2009***

*Monsieur le Président,*

*Le CTPL consacré aux suppressions d'emplois 2010 est reconvoqué ce vendredi 18 décembre 2009, suite au boycott des organisations FO-CGT-CFDT du 10 décembre dernier.*

*Avec 2569 suppressions d'emplois pour 2010 à la DGFIP, nous ne pouvons que marquer notre opposition à ce processus qui s'inscrit dans une logique dogmatique de destruction des emplois.*

*Lors du CTPC national du 30 novembre dernier, force a été de constater qu'hormis les tableaux fournis présentant la répartition des suppressions par filière et par département, l'Administration n'a pas été en mesure, dans ses réponses aux déclarations liminaires, d'ouvrir la discussion dans le sens demandé par les représentants du personnel c'est à dire :*

- *les raisons conduisant à ces suppressions,*
- *comment les services déjà surchargés arriveraient à fonctionner dans ces conditions?*

*Pour F.O.-DGFIP, il ne suffit pas d'affirmer la nécessité de maintenir le service public républicain. Encore faut-il que le nombre d'agents soit suffisant pour en assurer la qualité!*

*Pour F.O.-DGFIP, respecter le service public républicain c'est lui accorder les moyens nécessaires pour garantir sa neutralité, la correcte exécution des missions et de bonnes conditions de travail pour tous les personnels.*

*Nous constatons que ces valeurs régressent dans les services de la Direction des Finances Publiques, et les agents se demandent si l'on entend continuer encore longtemps à se moquer d'eux au vu des difficultés qu'ils rencontrent.*

*Comme une provocation, le Ministre se félicite des 58% d'agents de la DGFIP, qui partent en retraite et ne sont pas remplacés. Quant aux responsables locaux ils minimisent la pression et le stress permanent que subissent les services en comptant toujours plus sur la conscience professionnelle des agents. **Confronté à la réalité du terrain, les agents de la DGFIP doivent pourtant faire face à autant de contraintes qui ne sont pas prises en compte:***

- *L'augmentation de la charge de travail liée à des missions nouvelles imposées par le législateur ou le gouvernement, (PPE, Prime Cuve, accueil, fiscalité locale, politique immobilière de l'Etat).*
- *L'adaptation rapide à de nouvelles structures dans le cadre de la création de la DGFIP, (SIP, DLU).*
- *Le déploiement des nouveaux systèmes informatiques, occasionnant perte de temps, et réorganisation problématique des Chaînes de travail, (HELIOS, et bientôt CHORUS).*
- *Satisfaire aux indicateurs de gestion au détriment de l'exécution correcte des missions.*

*Pour toutes ces raisons FO-DGFIP exige l'arrêt des suppressions d'emplois et demande la mise en place d'un réel recensement exhaustif des tâches pour tous les services de la DGFIP.*

## **FO-DGFIP 29 a désormais son panneau d'affichage WEB**

**Pour avoir accès à diverses informations ainsi qu'aux comptes rendus des  
CAPL, CTPL, CTPD, CDAS, CHSDI,**

**Consultez le site départemental FO DGFIP 29 sous  
« Magellan » (filiale gestion publique) ou sous « Eole » (filiale fiscale).**

**NOTRE SITE INTERNET ACCESSIBLE A L'ADRESSE CI-DESSOUS :**

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>